



# «Plaidoyer de la FNAPAEF pour une politique du vieillissement, du grand âge et de la perte d'autonomie»

(rédacteurs Claudette Brialix – Lucien Legay – Philippe Trouslard)

-novembre 2023-

## L'urgence :

**1- Stopper les déficits** des établissements médico-sociaux et des services à la personne en risque de dépôt de bilan : toutes les organisations gérantes d'établissements et de services à la personne déclarent des déficits énormes en raison principalement de l'inflation. Le gouvernement qui reconnaît cette situation doit prendre en charge ces déficits et non se contenter de mesurées. Compte tenu des graves difficultés auxquelles ils font face, il faut aussi décider d'un moratoire concernant les réformes des services à domicile (SAD), des services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et des centres territoriaux de ressources de façon à stabiliser d'abord la situation existante.

## 2- Recruter des personnels

Le découragement des directeurs, leur recherche épuisante de ressources humaines doivent être stoppés. Un plan national de recrutement de personnels de soins et d'accompagnement doit être lancé. Il suppose une revalorisation significative des salaires, des moyens de formation, une amélioration des conditions de travail et de mobilité, de la reconnaissance.

## 3- Assurer l'avenir

La société vit une transition démographique majeure : le vieillissement de sa population. Mais, curieusement, cette transition démographique annoncée ne donne lieu à aucune mesure d'anticipation. Une grande partie des personnes vieilliront nous l'espérons encore dans des conditions satisfaisantes. Cependant, les difficultés croissantes auxquelles sont confrontés le secteur de la santé et le secteur du médico-social conduisent déjà à une dégradation du « vieillir en bonne santé et sans incapacités ». Le contexte écologique ajoute à ces craintes, les conséquences étant complexes à estimer et la réflexion politique tardant la aussi à s'effectuer. La société et sa représentation politique ne peut sans cesse reporter les nécessaires décisions sur les problématiques du grand âge. Cela dure depuis près de 20 ans.

Le financement est bien la question centrale dont la réponse permettra ou pas la réalisation des moyens d'accompagnement espérés.

Les problématiques du grand âge et de la perte d'autonomie ne peuvent se satisfaire d'objectifs associés à la vision d'une gestion libérale dogmatique. Elles impliquent la solidarité entre toutes les générations et ne peuvent être déconnectées du secteur économique auquel elles contribuent. La vieillesse n'est pas un fléau comme certains politiques ont pu le dire mais une étape normale de la vie qu'il faut tous regarder en face.

Il s'agit bien de la considération de l'humain dont il est ici question.

Les politiques n'ont cessé après avoir promis (lors des mandats successifs) de repousser les nécessaires réponses se refusant à les financer. Ils ont par contre appelé le secteur privé à intervenir sans encadrer sa pratique et sans le contrôler permettant ainsi à certains de s'enrichir sur les deniers publics. La vieillesse n'est pas une marchandise.

#### **4- Mettre en chantier une loi Grand Age et Autonomie et repenser l'humain**

Il est grand temps qu'un débat parlementaire ambitieux prenne en charge l'étude de ces problématiques en ne se limitant pas à des objectifs dégradés tels que cette PPL « bien vieillir » alors qu'un rapport tel que celui « de la concertation Grand âge et autonomie » de Dominique Libault est disponible depuis mars 2019.

Manquer d'ambition sur un sujet sociétal aussi fondamental est, et resterait, une faute politique impardonnable dont toutes les générations de Français auront à souffrir au soir de leur vie ou face à une perte d'autonomie soudaine. Elle conduira aussi les aidants sans lesquels rien est possible plus que jamais à des difficultés qui pèseront sur leur santé physique et psychologique, lesquelles se ressentiront sur leur activité professionnelle donc sur l'économie.

Aussi, notre proposition est des plus claires : demander à nos actuels responsables politiques de faire désormais du rapport Libault complété du rapport EL Komry les seules bases de travail crédible en rejetant clairement tout autre objectif libéral. La situation actuelle ne peut se satisfaire de mesurées sans cohérences qui rapportées au nombre d'EHPAD et de Services d'aide à domicile sont dérisoires. Une cotisation sociale autonomie, obligatoire pour tous selon les revenus, doit être envisagée.

Ce nécessaire débat sociétal doit dépasser les clivages politiques.

La proposition de loi déposée par le député Jérôme Guedj s'appuyant aussi sur ces rapports rassemble l'ensemble des problématiques. Elle doit contribuer au débat.